

ACTION URGENTE

SOUDAN DU SUD. LE RÉDACTEUR EN CHEF D'UN JOURNAL EST DÉTENU SANS INCULPATION

Le 15 juillet 2019, des agents du Service national de la sûreté (NSS) sont venus chercher Michael Rial Christopher, 40 ans, rédacteur en chef d'un journal sud-soudanais, alors qu'il se trouvait à bord d'un avion en partance pour le Kenya. Michael Rial Christopher a ensuite été arrêté arbitrairement à Djouba. Il est maintenu en détention à Djouba au siège du NSS, également connu sous le nom de « Blue House » (la « maison bleue »).

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la République du Soudan du Sud
Salva Kiir Mayardit
Djouba, Soudan du Sud
Twitter : @RepSouthSudan ; @PresSalva

Monsieur le Président de la République,

*Je vous écris pour attirer votre attention sur le cas de **Michael Rial Christopher**, Sud-Soudanais et rédacteur en chef du quotidien Al Watan.*

Le 15 juillet 2019, Michael Rial Christopher a été arrêté arbitrairement par le Service national de la sûreté (NSS) à Djouba juste après avoir embarqué à bord d'un avion en partance pour Nairobi, au Kenya. Actuellement détenu au siège du NSS à Djouba, connu sous le nom de « Blue House » (la « maison bleue »), il n'est pas autorisé à consulter un avocat. Selon l'un de ses proches, il n'a pas été informé d'éventuelles charges retenues à son encontre.

En janvier 2019, après que Michael Rial Christopher eut publié une tribune favorable aux manifestations au Soudan, l'autorité responsable des médias et le NSS ont mis en garde le journal Al Watan, lui interdisant de couvrir les manifestations antigouvernementales. Michael Rial Christopher a fui le Soudan du Sud en janvier 2019, après avoir reçu des menaces de mort, émanant à son avis d'agents du SSN, puis est revenu dans le pays en février. En mars 2019, les autorités ont suspendu Al Watan au motif que le journal aurait mené ses activités sans licence, allégation que Michael Rial Christopher a démentie.

Je vous prie instamment de :

- **faire le nécessaire pour que Michael Rial Christopher soit remis à la police, présenté à une autorité judiciaire et inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi, conformément au droit international et aux normes internationales, ou soit libéré immédiatement ;**
- **veiller à ce que Michael Rial Christopher ne soit pas soumis à des actes de torture ni à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;**
- **faire en sorte que Michael Rial Christopher puisse régulièrement entrer en contact avec sa famille, recevoir de la part de professionnels de santé qualifiés tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, et consulter l'avocat de son choix.**

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Depuis le début du conflit armé interne au Soudan du Sud en décembre 2013, des centaines de personnes, pour la plupart des hommes, ont été placées en détention sous l'autorité du Service national de la sûreté (NSS) et de la Direction du renseignement militaire dans divers établissements de la capitale, Djouba.

Amnesty International a recensé de nombreux cas de détention arbitraire par le NSS dans divers centres, où les détenus sont souvent soumis à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements – certains sont détenus au secret, sans pouvoir consulter un avocat ni communiquer avec leurs proches. D'autres ont été victimes de disparition forcée.

Dans la prison située au siège du NSS (la « Blue House »), dans le quartier de Djebel, les détenus sont roués de coups, en particulier lors des interrogatoires, ou à titre punitif. En raison des mauvaises conditions de vie dans les prisons, ainsi que d'un accès insatisfaisant aux soins médicaux, il arrive fréquemment que la santé des personnes détenues se dégrade dans ces établissements.

Les autorités du Soudan du Sud recourent fréquemment à la détention arbitraire, aux disparitions forcées et aux actes de torture et autres mauvais traitements depuis que le conflit a éclaté en décembre 2013.

Au Soudan du Sud, l'environnement politique demeure intolérant envers la critique des actions et des politiques du gouvernement, ce qui se traduit par l'intimidation, le harcèlement et la détention de militant-e-s de la société civile, de défenseur-e-s des droits humains et de journalistes indépendants. Cela a engendré un climat d'autocensure parmi les médias et les défenseur-e-s des droits humains ; du fait d'une surveillance d'État omniprésente, les gens ne se sentent plus assez en sécurité pour parler librement et ouvertement du conflit et de la situation des droits humains.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 5 SEPTEMBRE 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Michael Rial Christopher (il)